

Une initiative de



avec le soutien de



et l'aimable collaboration de



AGENDA 21 ET ÉCONOMIE VERTE EN MILIEU RURAL

Rencontre interrégionale le 12 mai 2015 à Ayen
(Limousin)

Compte-rendu



Sommaire

Matinée : visite d'Ayen, village durable	p.3
• Des politiques dynamiques en faveur de la petite enfance et de la culture	p.5
• Le réaménagement en lieux multifonctions au service de l'activité touristiques et services de proximité	p.6
• Le covoiturage de proximité, une action qui favorise le lien social, l'accessibilité et l'activité commerciale	p.7
• Favoriser l'installation d'activités	p.8
• Un tourisme responsable	p.9
• Ayen, une démocratie ouverte autour des questions du bien-vivre ensemble	p.10
Après-midi : Panorama des initiatives des régions Limousin, Midi-Pyrénées, Auvergne et Poitou-Charentes	p.11
○ Les entreprises, fers de lance pour des territoires ruraux responsables et exemplaires en matière de climat et d'énergie	
• MACEO : Les projets énergétiques des territoires du Massif central	p.13
• Pôle Eco-industries de Poitou-Charentes : Le soutien aux démarches d'économie circulaire	p.14
• Consortium Limousin Entreprises Durables : Les dispositifs du réseau LED en faveur de la RSE	p.15
• Fermes de Figeac : La diversification d'une coopérative agricole vers l'énergie et les services aux entreprises	p.16
○ Les citoyens cœur et moteur d'un développement local durable	
• Conseil Régional d'Auvergne : La mesure du développement durable grâce à la qualité de vie des habitants	p.17
• Pays de Combrailles en Marche : La Fabrique du futur et l'Atelier local de l'urbanisme rural	p.18
• L'énergie positive en Limousin, vecteur de coopération entre les acteurs et les territoires	p.19
• Sol Violette : la monnaie locale, levier d'implication citoyenne pour une économie durable et solidaire	p.20

Matinée

Immersion dans le village durable d'Ayen : visite des lieux emblématiques du développement durable et rencontre avec les porteurs de projets

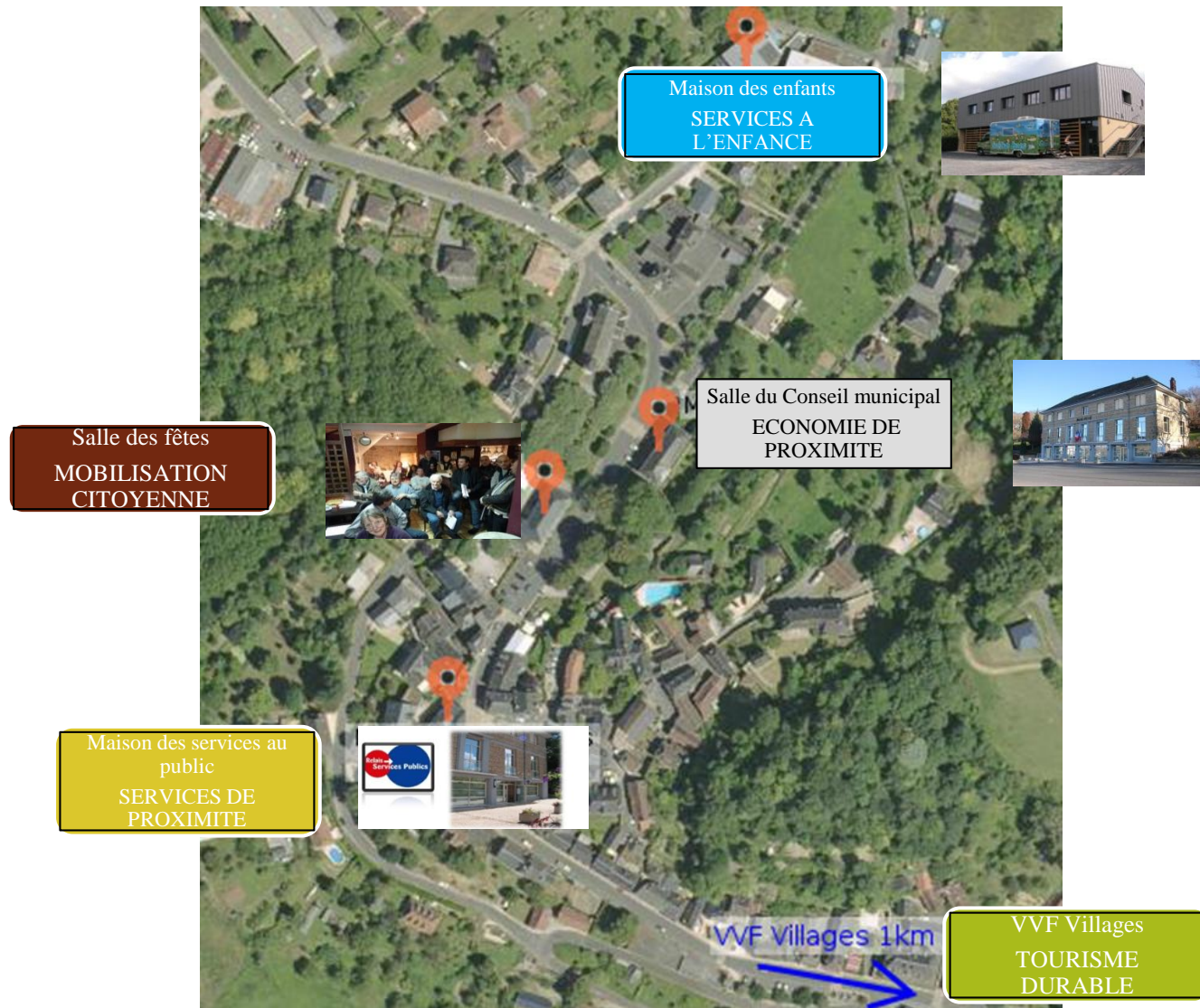
□ Ayen dispose de plusieurs lieux emblématiques nés ou rénovés grâce aux efforts conjoints des habitants, des acteurs et des élus d'Ayen. Ces lieux illustrent la valeur ajoutée pour un territoire rural en termes de cadre de vie, services à la population, cohésion sociale, attractivité, lien élus- population, et peut-être d'autres impacts immatériels ! Ce tour du village a permis aux participants d'aller à la rencontre des acteurs de l'Agenda 21 d'Ayen, et de partager leurs expériences. La devise d'Ayen étant «*Motive ton voisin, tu auras fait un bout de chemin*», ils nous ont montré comment ils la mettent sérieusement en pratique et comment l'Agenda 21 est devenu l'affaire de tous

□ En se tenant sur les lieux emblématiques et en rencontrant les acteurs locaux, c'est une matinée d'immersion dans la vie d'un village durable qui a d'abord proposé de se projeter : **qu'est-ce qu'habiter dans un village durable ? Comment mettre en œuvre le développement durable sans ingénierie technique importante ?**

□ Quatre sous-groupes ont chacun suivi un trajet entre les divers lieux tous dédiés à un thème différent. A chaque station, des porteurs de projets du village d'Ayen ou agissant sur le territoire d'Ayen ont présenté leurs initiatives.



Carte du village



Des politiques dynamiques en faveur de la petite enfance et de la culture

□ La garde d'enfants au plus près des besoins des territoires et des parents, Valérie DEDIEU, ADAJE19

« Forain de la petite enfance », il permet à la fois aux enfants de sociabiliser et aux parents de bénéficier de conseils et d'échanges avec d'autres parents. A Ayen, cela fait cinq ans que le Bébé bus se gare devant la Maison de l'enfance et y déploie ses équipements. Son existence a été déterminante pour convaincre certaines familles de rester sur le territoire.

Créé il y a 10 ans, le bébé bus réalise une tournée mensuelle entre neuf villages corréziens, sélectionnés à partir des demandes et du nombre de bébés présents sur la commune. L'association ADAJE 19 a été créée par la Caf de la Corrèze, la Mutualité Sociale Agricole du Limousin Site Corrèze et le Conseil Général de la Corrèze.



□ Une innovation : les bébés lecteurs ! Marina BOURREC, bibliothécaire

Arrivée il y a un an à Ayen, Marina Bourrec souhaitait proposer plus d'activités dédiées aux enfants et aux tout-petits à la bibliothèque. Familiariser très tôt les bébés aux livres favorise le développement du langage et la capacité d'écoute. Accompagnés d'une puéricultrice expérimentée et des assistantes maternelles du village, 12 à 18 bébés viennent un jeudi matin par mois pour assister aux activités autour du livre et de la musique. Il est parfois même nécessaire de limiter le nombre de participants tant l'intérêt grandit. Cette nouvelle animation a par ailleurs permis de relancer la fréquentation de la bibliothèque. Cette action bénéficie d'une subvention de la Fondation SNCF dans le cadre de sa lutte contre l'illettrisme.



Le réaménagement en lieux multifonctions au service de l'activité touristiques et services de proximité

□ Jean-Louis MICHEL élu du SIVOM d'Ayen : les services à l'enfance dispensés dans ce bâtiment

Ancienne caserne réhabilitée, le bâtiment périscolaire propose un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH). 95 enfants de 8 collectivités sont inscrits et ce sont en moyenne 25 enfants qui se sont pris en charge autour de différentes activités, telles que du sport au rez-de-chaussée ou la salle des taties à l'étage.

□ Xavier HOCHART, directeur du CAUE Corrèze : quand les granges corréziennes deviennent théâtre, restaurant, musée, maison de parc...

Le monde rural compte de nombreuses friches agricoles ou industrielles, y compris en centre-bourg. Qu'elles deviennent salle polyvalente, pharmacie, restaurant ou musée, ces transformations participent au maintien d'une activité en milieu rural et particulièrement en cœur de bourg.

Exemples : la maison du Parc Naturel Régional à Millevaches, le théâtre de Turenne ; la salle polyvalente de Saint-Pantaléon ; les restaurants et musées et l'agence postale à Sarran.

□ Tiphanie DHUR, Maisons des services au public d'Ayen les différents services rendus par le relais

Avant la fermeture du bureau de poste d'Ayen, il avait été envisagé d'en restreindre l'ouverture aux habitants à quelques heures par jour, ce qui ne répondait pas à leurs besoins. Le bureau a donc fermé et c'est au sein de la maison des services au public que les services postaux sont désormais proposés. La maison accueille plusieurs permanences : celle de la mission locale, celle de la maison de l'habitat et du Conseil départemental. L'office du tourisme accueille les visiteurs de mai à septembre tous les matins. Entre 2013 et 2014, une hausse de fréquentation de 34% a été constatée.

□ La maison intergénérationnelle, le Vilaret d'Or : Isabelle Froidefond

La gendarmerie d'Ayen a fermé en 2008 et laissait donc un bâtiment vide à réutiliser, pour une action qui a du sens. La transformation de la gendarmerie en maison intergénérationnelle partait du constat que la population vieillissait et qu'elle est parfois confrontée à des conditions de vie difficiles. La ville souhaitait néanmoins mettre en œuvre les mesures qui permettent à cette tranche de la population de rester sur le territoire. 10 logements ont été créés grâce à un partenariat tripartite entre Ayen, Corrèze habitat, qui a pris en charge le réaménagement du bâtiment, et la mutualité limousine. Une animatrice de vie sociale intervient 3 après-midis par semaine et organise des ateliers ouverts au public et des rencontres avec le centre de loisirs pour développer les relations intergénérationnelles.

Le covoiturage de proximité, une action qui favorise le lien social, l'accessibilité et l'activité commerciale locale

□ Thierry MERLAUD, correspondant Fondation SNCF : le covoiturage et la monnaie locale

Le service « EcoSystem » est un service de covoiturage de proximité pour les petits déplacements (de 30 à 40 km), porté par le collectif « le Durable a son village ». Il est apparu nécessaire de renforcer l'offre pour se déplacer tant les transports sont limités à Ayen. Le service est dispensé au sein du relais des services publics, où le covoitureur se rend pour signer une charte d'engagement et reçoit un macaron de reconnaissance à apposer sur son véhicule. Le covoituré signe également la charte et achète des « fichets kilométriques » qui lui permettent de rétribuer le covoitureur avec cette monnaie locale. Celle-ci peut ensuite être utilisée auprès des commerçants partenaires.

Ce service a notamment été utile pour les personnes âgées qui n'ont pas d'automobile ou qui ne sont plus en mesure de conduire. *En chiffres* : 50 personnes sont inscrites (34 l'ont été via internet, 17 grâce au relais) Depuis 2014, le système se développe avec une nette augmentation des inscrits et du nombre de kms vendus.

Plusieurs collectivités semblent intéressées pour décliner ce système, notamment lorsque le territoire abrite un habitat dispersé où les transports ne sont pas fréquents voire complètement absents. A savoir : il n'est pas nécessaire pour les conducteurs de se doter d'une assurance supplémentaire pour transporter les covoiturés, car il ne s'agit pas d'une prestation sociale au sens juridique.

Favoriser l'installation d'activités

❑ Artisanat : A two bois, un menuisier récemment installé à Ayen propose des ateliers de « do it yourself » dans son atelier

Créée en 2010, la SARL de menuiserie s'est implantée à Ayen en raison de son dynamisme autour des questions de développement durable et de son Agenda 21. Son fondateur Patrick Ganille ouvre son atelier au public (habitants ou touristes) et met à disposition ses outils, ses locaux et son savoir-faire pour aider les personnes à faire leurs propres créations en bois. Les personnes paient selon ce qu'elles ont utilisé sur le temps imparti.

❑ Services : Actions de Cyber Corrèze

<http://www.cybercorreze.net/>

L'association existe depuis presque 10 ans et aide les entreprises locales à s'approprier l'usage d'internet. L'association organise par exemple des réunions d'information « Osez le numérique », sous forme de petits déjeuners, qui rassemblent des personnes de 20 communes différentes pour rencontrer et amener une culture commune. Les interventions de l'association sont gratuites, telles que l'organisation du salon e.corrèze qui permet de proposer des ateliers ouverts à tous sur les outils numériques. L'agence aide les établissements de tourisme à assurer leur présence sur internet. Le Club e-commerce favorise le maintien de l'activité commerciale en milieu rural. Dans les prochaines mois, l'association viendra également en conseil aux collectivités.

❑ Agriculture : Paysans dès demain : aide à l'installation de nouveaux paysans

L'association permet à des nouveaux porteurs de projets de tester leur activités sur des parcelles prêtées par des agriculteurs. Les novices peuvent alors s'initier au métier et confronter leur envie et motivation à la réalité. Le collectif fédère plusieurs structures : des exploitations agricoles, des associations rurales, des structures d'accompagnement de projets agricoles. Des outils de productions sont prêtés et le collectif assure le suivi et l'accompagnement des porteurs de projets, mais ce sont les agriculteurs qui les hébergent et assurent un soutien humain et technique. L'association propose également une formation technique.

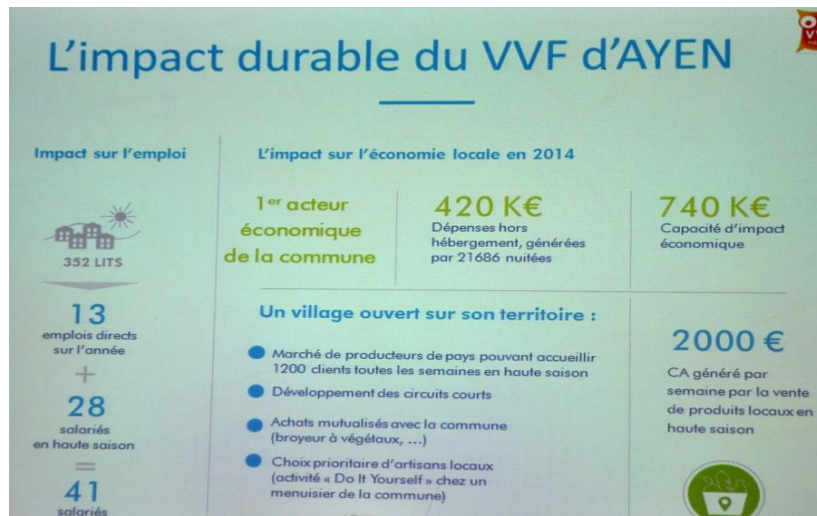
L'association est de plus en plus sollicitée car le programme Paysans dès demain répond aussi à une demande forte des agriculteurs qui souhaitent transmettre leur savoir-faire. A terme, un point accueil dans les chambres agricoles dédié à l'installation des porteurs de projet pourrait permettre aux agriculteurs et à l'association d'être référencés pour orienter au mieux les personnes désirant tester leur projet.

Un tourisme responsable

❑ Bilan sociétal de VVF

Le VVF Villages constitue l'activité économique majeure du village d'Ayen, comme de nombreux autres territoires français sur lesquels sont implantés les XX villages vacances. Conscient de sa responsabilité vis-à-vis du développement local durable, l'association VVF a mesuré son impact et reporté les données dans un bilan sociétal en 2014. (disponible sous http://emailing.vvf-villages.fr/esprit_vvf_villages/Bilan_societal_2014.pdf)

VVF s'engage notamment dans la lutte contre la fracture touristique: le prix des prestations est proposé en fonction des revenus des vacanciers. Cet engagement sur les questions sociales se concrétise également par la création de 140 emplois d'avenir. Ces emplois non délocalisables contribuent au dynamisme local.



❑ Conservatoire des Espaces naturels du Limousin

Il s'agit d'une fédération créée sous le statut d'association de 1901. Elle fédère 29 conservatoires, 21 régionaux et 8 départementaux, ce qui correspond à environ 145 000 hectares. En Limousin, la fédération gère 175 sites, et elle est historiquement implantée sur le plateau de Millevaches Coteaux de Chaumont. Un travail est par ailleurs mené avec le ministère de la défense sur les camps militaires pour gérer les espaces et la biodiversité. Les buttes calcaires bénéficient d'un plan de gestion particulier, en raison de la rareté de leur présence, elles sont en effet localisées uniquement dans le sud-ouest de la Corrèze. Ce plan de gestion comprend la restauration, la protection et la préservation des sites, notamment grâce à des conventions passées avec les propriétaires. A Ayen, la fédération a signé un bail emphytéotique de 99 ans pour le Puy Guimont, et celui-ci a pu être rouvert au public avec l'aide des volontaires locaux.

Ayen, une démocratie ouverte autour des questions du bien-vivre ensemble

❑ La collectivité animatrice - Armel Le Coz

<http://www.territoires-hautement-citoyens.fr/>

Dans la question du bien-vivre ensemble, le rôle des collectivités change : si avant elles devaient mettre en œuvre, elles deviennent désormais animatrices des initiatives qui se développent sur leur territoire et permettent ainsi la constitution d'un réseau de la transition démocratique. L'intelligence collective doit se développer au profit d'une gouvernance transparente et d'une démocratie ouverte. Cela nécessite de replacer le citoyen au centre des schémas de gouvernance, et d'en assurer une amélioration continue.

C'est en octobre 2014 que les Territoires Hautement Citoyens ont été lancés à Mulhouse, à l'occasion d'un sommet citoyen. C'est un programme qui propose aux collectivités territoriales d'opérer une transition démocratique en expérimentant des formes de gouvernance ouverte.

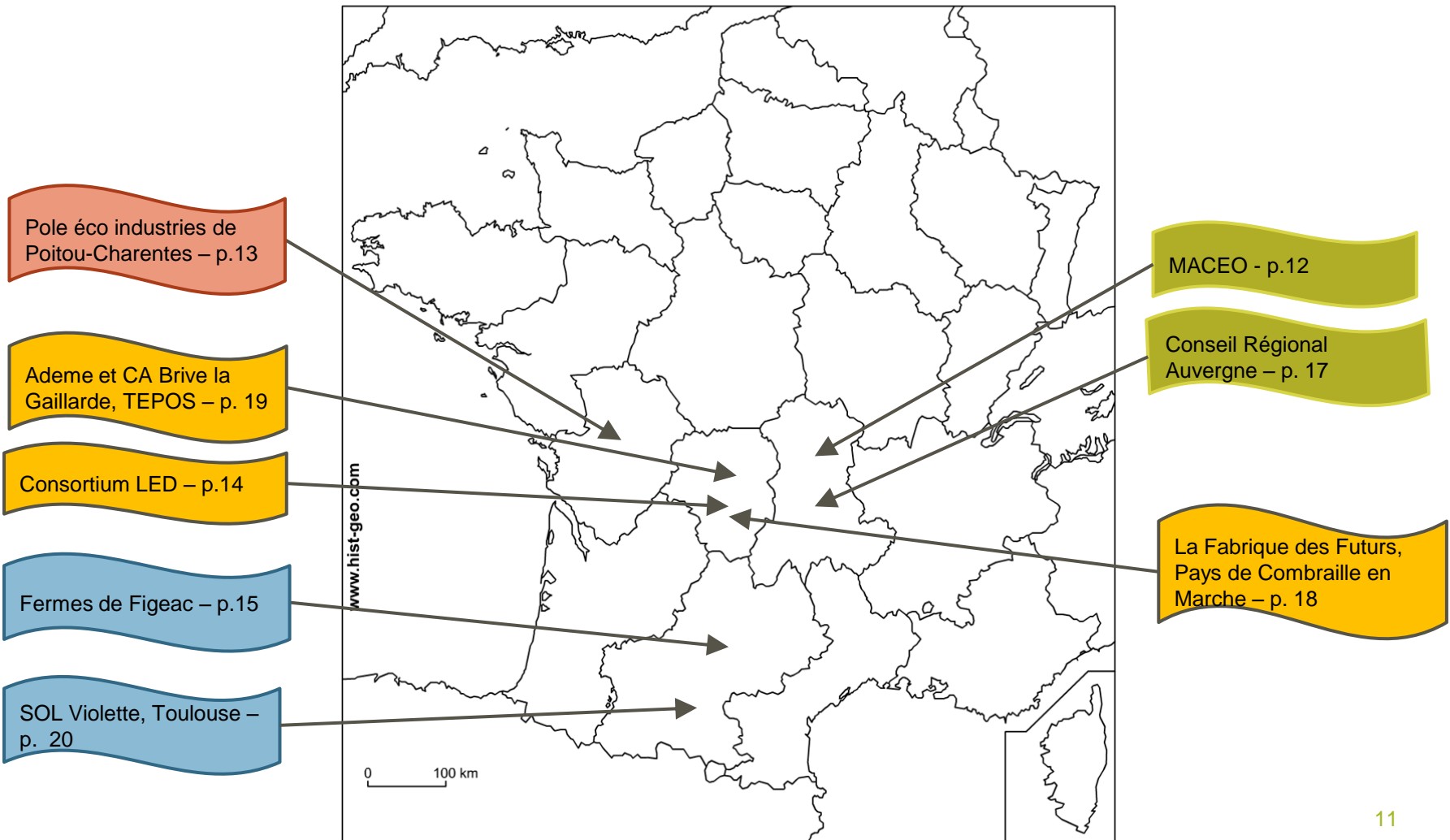
❑ Les modes de participation à Ayen - Jérémy Gadek

www.ledurableasonvillage.com

Ayen est un bon exemple de la collectivité animatrice, notamment grâce à la création de dispositifs de participation citoyenne développés pour assurer l'information, la sensibilisation et la formation des habitants :

- un bulletin municipal auquel sont abonnés 375 foyers.
- des réunions avec des publics spécifiques ou sur des thématiques particulières, notamment en fonction du choix de la thématique annuelle : en 2014-2015, les actions concernaient principalement la question de l'intergénérationnel. En 2016, ce sera à propos du jardin.
- des dispositifs municipaux permettent d'associer les citoyens : réunions publiques, citoyens référents dans les quartiers et hameaux d'Ayen, comité de pilotage de l'Agenda 21 qui rend compte chaque année du bilan des actions menées, cafés-débats chez Nadinee.
- Le Collectif Durable permet également d'animer et de fédérer la dynamique de DD à Ayen en étroite collaboration avec la collectivité.

Panorama des initiatives régionales présentées : Limousin, Auvergne, Poitou-Charentes, Midi-Pyrénées



Les entreprises, fers de lance pour des territoires ruraux responsables et exemplaires en matière de climat et d'énergie

□ Réseau européen, pédagogie, financements innovants : trois leviers pour des territoires neutres en énergie en Massif central

Christelle LEFEVRE, Chef de projet neutralité énergétique, MACEO - <http://www.maceo.pro/>

MACEO est une association qui soutient le développement économique durable du Massif Central par la mise en place de projets innovants et collaboratifs, et de mise en réseau – y compris à l'échelle européenne ! Sur le domaine de l'énergie en particulier MACEO travaille sur l'économie circulaire, l'animation du réseau des territoires en TEPOS du Massif Central, l'accompagnement sur des projets innovants sur l'énergie.

MACEO aide les territoires ruraux désireux de mettre en œuvre les objectifs du Paquet climat énergie européenne (3x20) à travers

- de la mise en réseau à l'échelle européenne

Les projets du réseau **Rurener, réseau européen pour la neutralité énergétique des communes rurales** : Millevaches et Beaujolais ont coopéré pour aller à Bruxelles et ont travaillé une journée sur l'énergie à Attert où des ateliers RURENER sont organisés une fois par an pour échanger et développer des actions ensemble. Un projet de grande envergure est actuellement mené via le réseau : l'équivalent européen de TEPOS pour porter un message commun à l'UE sur les problématiques rurales. Une lettre destinée à la Commission Européenne est en cours de rédaction.

- des actions pédagogiques, inspirées des collectivités européennes

Rêve demain l'énergie : programme organisé entre 5 territoires français et un territoire roumain afin de sensibiliser les enfants aux enjeux de l'énergie : 6 actions sont mises en place : de la pédagogie dans les centres de loisirs, une Climatbox à ramener à la maison pour la déclinaison des actions au quotidien (et implication des parents), un concours de dessins et une exposition (qui devrait être montrée à Bruxelles et à Paris), et **les éduc-tours** pour sensibiliser les élus en faisant un tour des territoires du projet.

- des modes de financement innovants et groupés

Le Rapport aux pouvoirs publics sur le financement des projets énergétiques des territoires ruraux du Massif Central met en lumière l'expérimentation menée en Puy de Dôme en faveur de l'isolation : un campagne d'isolation des toitures des bâtiments des mairies a été menée avec le soutien du département qui a participé à une bonne communication auprès des municipalités. Les certificats d'économie d'énergie ont été ensuite mutualisés, pour être revendus à un meilleur prix.

Télécharger le rapport :

<http://www.maceo.pro/wp-content/uploads/2014/12/RAPPORT-FINANCER-VOS-PROJETS-ENERGETIQUES.pdf>

*Définition d'un **territoire neutre en énergie** : territoire qui consomme autant d'énergie qu'il en produit. Pour atteindre cet objectif, les collectivités doivent élaborer leur propre plan d'actions. Celles-ci doivent être adaptées à chaque territoire suivant les spécificités et les priorités locales. Certaines actions peuvent aussi être facilement et rapidement mises en œuvre !*

❑ Relier réduction des émissions de GES et compétitivité des entreprises : le pari du pôle Eco-industries de Poitou-Charentes

Alexandre DAIN, chargé de mission au Pôle Eco-industries - <http://eco-industries.poitou-charentes.fr/>

Créé en 2005, le Pôle des Éco-Industries de Poitou-Charentes fédère plus de 1 100 organisations : entreprises collectivités, centres de recherche, université... Il les accompagne sur 5 domaines d'expertise : l'éco-conception; la gestion et la prévention des déchets; l'efficacité énergétique; l'innovation; l'écologie industrielle et territoriale (EIT).

Le Pôle accompagne les structures régionales dans la conciliation de plusieurs objectifs encore rarement pris ensemble : **réduire les émissions de gaz à effet de serre et renforcer la compétitivité des entreprises** en vue de développer l'activité économique et l'emploi sur le territoire régional. Pour atteindre ce double objectif, il souhaite **impulser une réelle dynamique régionale d'économie circulaire**. Trois actions en particulier y contribuent, en matière de formation, d'expérimentation et d'accompagnement collectif :

Formation des collectivités en amont de l'appel à projets régional sur l'écologie industrielle et territoriale :

Le Pôle Eco-industries vient en aide aux territoires qui veulent candidater à l'appel à projet de l'ADEME et de la Région « Eco-produits Eco-procédés INNOV'3R » et qui doivent pour cela constituer un dossier très opérationnel et multi acteurs. En février 2015, le Pôle a donc proposé une formation de 5 jours en s'appuyant sur des opérateurs régionaux compétents pour répondre à tous les enjeux de mise en œuvre de l'EIT. Cela a ainsi pu permettre de préparer au mieux les treize participants pour déposer avant le 15 octobre prochain leur dossier de candidature. Parmi les messages clés dispensés lors de cette formation : prendre le temps de structurer les démarches, prendre conscience de la nécessité de travailler ensemble, faire intégrer les projets d'entreprises dans les agendas 21 locaux .

Programme d'accompagnement collectif territorial des entreprises sur la prévention des déchets

Ce programme vise notamment à réduire la production de déchets et à en améliorer la valorisation par les entreprises. Il comporte un état des lieux de l'entreprise, des modules collectifs et un accompagnement individuel et technique.

La Communauté d'Agglomération du Grand Poitiers a travaillé avec le Pôle pour lui fournir un programme « clé en main » qui lui permet d'intervenir auprès des entreprises de son territoire. 17 entreprises du territoire se sont portées volontaires et ont atteint une réduction des coûts de gestion de 30%. Deux nouvelles actions sont menées sur le territoire de Châtelleraut et dans le département de la Vienne.

Un programme d'accompagnement collectif pour l'utilisation rationnelle de l'énergie

Conscientes de l'enjeu économique à moyen terme que représente l'énergie, une quinzaine d'entreprises participe au programme **OGURE** sur l'utilisation rationnelle de l'énergie. L'accompagnement des entreprises leur a notamment permis d'optimiser leur contrat et réduire certains coûts en amont de toute réduction d'utilisation. De plus, les coûts d'utilisation possèdent un potentiel de réduction important qui permet à certaines entreprises d'obtenir un retour sur investissement conséquent.

Définition de l'Economie circulaire selon l'ADEME

système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien être des individus. L'économie circulaire doit viser globalement à diminuer drastiquement le gaspillage des ressources afin de découpler la consommation des ressources de la croissance du PIB tout en assurant la réduction des impacts environnementaux et l'augmentation du bien-être.

☐ Limousin entreprises durables outille entreprises et administrations pour mettre en œuvre leur Responsabilité sociétale

Michel AYROULET, Président du Consortium Limousin Entreprises Durables : <http://www.limousin-entreprises-durables.fr/>

Le Consortium Limousin entreprises durables a été initié en 2008 par six petites entreprises et présenté à la Région en 2009, qui est venue en appui. Deux conventions ont été signées *malgré la forme non juridique puisqu'il s'agit d'un consortium*. Le Schéma Régional de Développement Economique a notamment retenu les outils du LED pour compléter l'appui régional proposé aux entreprises.

34 entreprises (de toutes tailles et secteurs) et administrations font partie de ce consortium.

Un comité de pilotage valide les nouveaux venus. Un kit d'intégration et de parrainage a également été élaboré. Lors de l'intégration d'une entreprise, le LED propose un rendez-vous individuel et personnalisé de présentation des outils proposés et de la démarche du LED. Cette intégration est complétée par une journée de formation des nouveaux arrivants et un parrainage est mis en place pour l'autodiagnostic.

Le travail collaboratif a pour objectif d'amener les entreprises à :

1. Évaluer leur avancée dans le développement durable
2. Identifier leurs actions menées en faveur du développement durable pour mieux les valoriser
3. Structurer et formaliser leur démarche
4. Progresser en prenant en compte l'ensemble des enjeux environnementaux, sociaux et financiers

Le LED a développé des outils pratiques et transversaux pour les entreprises du territoire limousin, qui sont à 90% des TPE. Il s'agit notamment de fiches de bonnes pratiques ou de guides.

Une charte d'engagement est également proposée aux entreprises qui rejoignent le consortium : les dirigeants des entreprises doivent respecter les valeurs, mettre un référent sur les travaux, accepter de faire un auto diagnostic dans les trois mois qui suivent l'inscription et accepter d'avoir une évaluation croisée un an plus tard, joliment appelée « causeries ».

Pour l'auto diagnostic une grille d'évaluation croisée est fournie aux entreprises afin d'adapter et de simplifier la norme ISO 26000. Cette grille permet notamment de comparer et de suivre l'amélioration continue des pratiques au sein des entreprises.

*Définition de la Responsabilité sociale des entreprises (RSE)
La RSE est un concept dans lequel les entreprises intègrent les préoccupations sociales et environnementales dans leurs activités et dans leur interaction avec leurs parties prenantes.*

❑ La diversification d'une coopérative agricole vers l'énergie et les services aux entreprises

Sylvain BAUDIN, responsable Energie de la Coopérative territoriale des Fermes de Figeac - <http://sicaseli.fr/>

Les fermes de Figeac sont une coopérative agricole de territoire dont l'objectif est de valoriser les productions locales avec utilisation de méthodes liées à l'ESS : mutualisation et coopération, liens entre les différents acteurs du territoire et toutes les parties prenantes.

La coopérative a dépassé la fonction principale de la coopérative, puisqu'elle accompagne différents projets pour créer de la valeur ajoutée sur et avec le territoire,

Circuits courts

La coopérative gère les magasins Gamm Verts, dans lesquels elle a introduit la vente de produits agro-alimentaires issus des producteurs de la coopérative.

Energies renouvelables et citoyennes

- Agriculture et Energie Solaire : dans le cadre du projet Ségala, 120 agriculteurs pour l'installation et la gestion de panneaux photovoltaïques sur 190 bâtiments mutualisés.
- Lot Agriculture Energie Solaire : 140 toits d'habitants et d'entreprises du territoire ont été équipés. La seule prestation déléguée est la pose des panneaux qui a été confiée aux artisans locaux, le reste est géré par la coopérative.
- Mobilisation de l'épargne locale pour l'énergie éolienne : un partenariat a été créé avec l'entreprise d'exploitation des éoliennes pour qu'elle ouvre son capital à hauteur de 40%.

Tourisme durable

- Un partenariat a été créé avec les offices de tourisme : système de la « clé des champs », 8 exploitations partenaires accueillent des touristes et des moments d'échanges pour développer les liens et promouvoir l'agriculture locale.

Prospective économique

- La coopérative a contribué à la prospective sur le territoire figeacois à 2030 avec les entreprises locales. L'emploi est le seul moyen de faire venir une population jeune et d'enrayer le vieillissement démographique du territoire.

Services aux entreprises

- Création d'un club d'entreprises regroupant 65 entreprises locales
- Gestion Territoriale des Emplois et Compétences (GTEC)
- Création d'une crèche inter-entreprises
- Service de conciergerie
- Mobilité, covoiturage...

Les citoyens cœur et moteur d'un développement local durable

□ Mesurer le développement durable à travers la qualité de vie des habitants

Lionel ROUCAN, Vice-président du Conseil Régional d'Auvergne en charge de la Prospective et du Développement Durable

Du développement durable à la qualité de vie des habitants et l'attractivité économique de l'Auvergne

En 2004, les nouveaux élus régionaux constatent que l'Auvergne est un territoire vieillissant et qu'il lui faut devenir attractive. Elle décide donc de mesurer et prouver par des indicateurs factuels qu'elle l'est.

La Région a repris les indicateurs de développement durable de l'ARF (impulsés par la Région Nord Pas-de-Calais) pour développer son propre indicateur de qualité de vie d'une part, et pour se donner un jeu d'indicateurs comme base de son rapport annuel de développement humain et durable .

→ L'Auvergne est 2^e au classement Qualité de vie des régions françaises !

La démarche s'est ensuite intéressée « au mythe » très ancré dans les mentalités des Auvergnats que la réussite se trouve ailleurs qu'en Auvergne. Il a fallu travailler avec les citoyens sur ces idées reçues, et les gens finissent par se rendre compte de la qualité de vie sur leur Région. Elle s'est donc dotée d'outils « promotionnels », tels que la marque auvergnate "Nouveau Monde" à laquelle adhèrent environ 300 adhérents aujourd'hui avec une majorité.

Une campagne a été menée pour permettre à des porteurs de projets extérieurs de s'installer en Auvergne avec leur famille en finançant leur projet afin qu'ils puissent s'y consacrer sur le territoire et participer à la création d'emplois et au développement de l'innovation. 1500 personnes se sont installées et 7 à 8000 emplois ont été créés.

La prospective territoriale, source d'émulation collective

En 2005 se sont déroulées les assises territoriales, pour redemander aux citoyens leurs attentes, ce qui a permis de lancer en 2008 les manufactures du futur et permettre aux citoyens d'échanger sur des thématiques phares telles que ESS, quel lycée dans 50 ans, etc...

Cette démarche de prospective permet de donner une autre vision de la politique, de promouvoir le développement d'autres outils d'aide à la décision. Cela a permis notamment de proposer une entrée particulière pour le rapport annuel de développement durable, un « rapport humain et DD », couplé à la notation extra financière.

Ce dynamisme a suscité une véritable émulation dans les collectivités infra régionales.

□ Des dispositifs innovants permanents de participation et formation citoyenne

Nicolas TAILLANDIER, Directeur du Pays de Combrailles en Marche - <http://www.payscombrailleenmarche.org/>

Des méthodes nouvelles pour accompagner la rédaction de la Charte 2014/2020 du Pays Combraille en Marche

Le Pays a mis en place la "**La Fabrique des Futurs**", lieu d'échange avec la population et les acteurs du territoire autour des questions d'avenir. Le chemin et le processus comptent, autant que le dialogue entre différents acteurs. La Fabrique s'est déroulée en quatre étapes de recherche-action documentées et tournées en vidéo entre 2013 et 2014 :

1. « La cartographie sensible et positive » : partager les visions des futurs positifs des territoires, « courant faible positif »
2. « La formulation et le choix des défis » : quels sont les défis prioritaires à relever pour le futur ?
3. « Les images désirables du futur » : écrire et représenter de nouvelles actions inventives pour le territoire; « social fiction » permet aux acteurs du territoires d'incarner leur rôle dans 10 ans.
4. « La feuille de route » et la gouvernance : Montrer et partager les futurs en vidéo et en extraire les premières actions à mener.

Un large temps de formation des acteurs a été consacré à l'Agenda 21 et plus généralement le projet de territoire. Cette démarche s'est accompagnée du déploiement d'outils tels que des vidéos, une charte graphique et un slogan pour assurer le suivi et la communication pendant tout le projet. Des ateliers ont permis d'inviter de nombreux acteurs, et notamment ceux qui ne participaient pas régulièrement aux réunions.

Un lieu d'exposition et de rassemblement : le Fablab territorial

Un FabLab territorial a également été créé dans une ancienne quincaillerie au sein d'une commune centrale. Louée pendant 3 mois et proposant un programme avec des séquences animation d'acteurs qui viennent de l'extérieur, elle exposait le futur du territoire construit sur des maquettes. Y a par ailleurs été élaboré un scénario de tournage du « social fiction ». Les prises ont été ensuite réalisées sur deux semaines et pour finaliser 8 épisodes. Ce Fablab répond à la volonté d'interroger les fonctions traditionnelles du milieu rural pour les repenser. Le lieu a été inauguré par le Préfet de la Creuse et la Région et le Conseil Départemental

Des espaces de formation et d'expérimentation sur l'espace du Pays

L'université rurale a été créée pour mener des expérimentations, et permet aux habitants de s'informer et d'échanger autour de thématiques.

Un atelier local d'urbanisme rural a également été créé,

Un Projet artistique participatif entraîne enfin les habitants dans des balades artistiques le long d'axes structurants d'aménagement du territoire..

□ L'énergie positive en Limousin, vecteur de coopération entre les acteurs et les territoires

Cédric SOUS, chef de projet Energie climat à l'ADEME
Laëtitia Mounier – Agglomération de Brive-la-Gaillarde

L'appel à projets national Territoires à énergie positive pour la croissance verte a permis de mobiliser de nouveaux territoires, avec un rôle d'animation pour la collectivité, qui se voit valorisée d'une nouvelle façon.

Les territoires distingués ne se contentent pas de proposer des actions en lien avec leurs compétences obligatoires, mais s'engagent aussi sur la thématique de l'animation du territoire. La coopération entre les territoires est une logique très importante pour les ressources et les emplois.

L'agglomération de Brive la Gaillarde, labellisée territoire à énergie positive pour la croissance verte et devenu ainsi espace vitrine pour la COP21, salue l'action de la collectivité pour

- *Revoir le projet de territoire et les politiques communautaires sous l'angle de la transition énergétique*, au regard des actions déjà menées dans différentes thématiques : transports, sobriété énergétique, développement des ENR, économie durable, tout en essayant de favoriser l'emploi sur le territoire.

Des actions étaient déjà engagées dans le cadre de l'Agenda 21, du PCET patrimoine et services et du PCET de territoire mais qui se termine avec TEPOS.

- *Mobiliser citoyens et partenaires publics et privés à travers :*

- défi Famille à énergie positive et défis dans les écoles copiés sur le modèle des familles à énergie positive.
- coopération avec la CRCI, la CCI et les collectivités autour d'une démarche écologie industrielle
- point info accueil rénovation énergétique au sein de la Maison de l'habitat

Un Territoire à énergie positive (TEPos) est un territoire dont les besoins d'énergie ont été réduits au maximum et sont couverts par les énergies renouvelables locales.

Un tel objectif nécessite l'implication et l'énergie de l'ensemble des acteurs : élus, associations, entreprises, citoyens. ADEME : c'est le sens couvert par le terme Territoires à énergie positive pour la croissance verte, retenu par le MEDDE dans le cadre de son appel à projets national.

□ La monnaie locale, levier d'implication citoyenne pour économie durable et solidaire

Jean-Paul PLA, cofondateur de la monnaie toulousaine Sol Violette : <http://www.sol-violette.fr/>

La mise en place d'une monnaie locale nécessite tout particulièrement la mobilisation des citoyens pour en assurer l'utilisation et donc répondre à son objectif de promouvoir une économie plus durable et solidaire.

Une mise en place participative

Dès la première réunion, 140 Toulousains se sont mobilisés. Après 18 mois d'organisation et de réunions, plusieurs groupes ont expérimenté la monnaie citoyenne pendant 6 mois.

Au terme de cette période, ce sont 750 « solistes » (utilisateurs de la monnaie locale) et 73 entreprises qui avaient été impliqués et la monnaie avait été échangée 3 fois sur des produits éthiques, de proximité et de territoire.

Au regard de cette première réussite, il a donc été décidé de faire circuler cette monnaie sur l'ensemble de la ville de Toulouse.

Grâce à l'implication de très nombreux commerçants, tout ce qui est nécessaire dans la vie courante peut faire l'objet d'un échange de sol.

La circulation du Sol Violette

Les « sols violette » sont récupérables auprès de deux banques le Crédit coopératif et le Crédit municipal qui ont accepté les conditions : les euros qui sont échangés sont placés sur une épargne solidaire et les intérêts ont permis d'aider les projets solidaires.

Au verso des billets, une date d'utilisation maximum nécessite que les sols soient échangés dans les trois mois après leur achat. Les commerçants payés en Sol peuvent les refaire circuler. Par ailleurs, un accompagnement des commerçants qui possèdent trop de Sol et qui pourraient se demander comment les dépenser est proposé notamment pour identifier les services qu'ils peuvent utiliser pour leur commerce et payer en Sol. (ex coopérative qui font du nettoyage des structures, réparation voiture)

Des résultats concrets et chiffrés

Aujourd'hui, la monnaie locale de Toulouse circule 3 fois plus vite que l'euro, entre 7 et 9 fois dans l'année, crée du lien social et de la richesse éthique et peut permettre à une entreprise de bénéficier d'un chiffre d'affaires plus élevé de 1 à 4%.

Les jeunes sont très intéressés par la monnaie locale. lycée, écoles s'approprient et promeuvent la circulation de la monnaie.

La monnaie locale constitue un projet de développement durable : l'ensemble des commerçants ont travaillé sur une charte qui répond à des engagements environnementaux et de développement durable. Ceux qui souhaitent échanger la monnaie doivent répondre à 9 sur 21 points pour devenir soliste.

MERCI !



5 lieux emblématiques du village durable visités



5 régions représentées



23 intervenants



200 photos réalisées



100 %
des participants satisfait



Montage vidéo de 7 minutes

Mais aussi ...

1400 mails échangés



20 professionnels et bénévoles mobilisés



80 carnets de voyage distribués



5 animaux pour guider les participants



Papillons, vers de terre, grenouilles, coccinelles, libellules

Contacts

Elise GAULTIER

Comité 21
Responsable Territoires
gaultier@comite21.org
01 55 34 75 27

Jérôme PERDRIX

Mairie d'Ayen
Adjoint au développement durable
agenda21.mairieayen@orange.fr

Laurie AYOUAZ

Comité 21
Chargée de mission
ayouaz@comite21.org
01 55 34 75 21

Jérémy GADEK

Mairie d'Ayen
Chargé de mission
agenda21.mairieayen@orange.fr
07 82 16 74 62